



Les Principes Juridiques de Protection du Corps Humain

Professeur Bernardin

Présenté par MattEosine

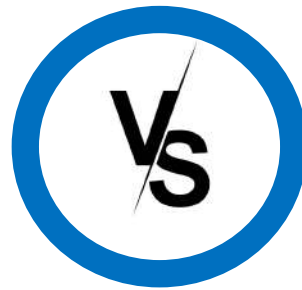


Le tutorat est gratuit. Toute reproduction ou vente est interdite.



I) Introduction

« Est-ce que mon corps m'appartient ? »



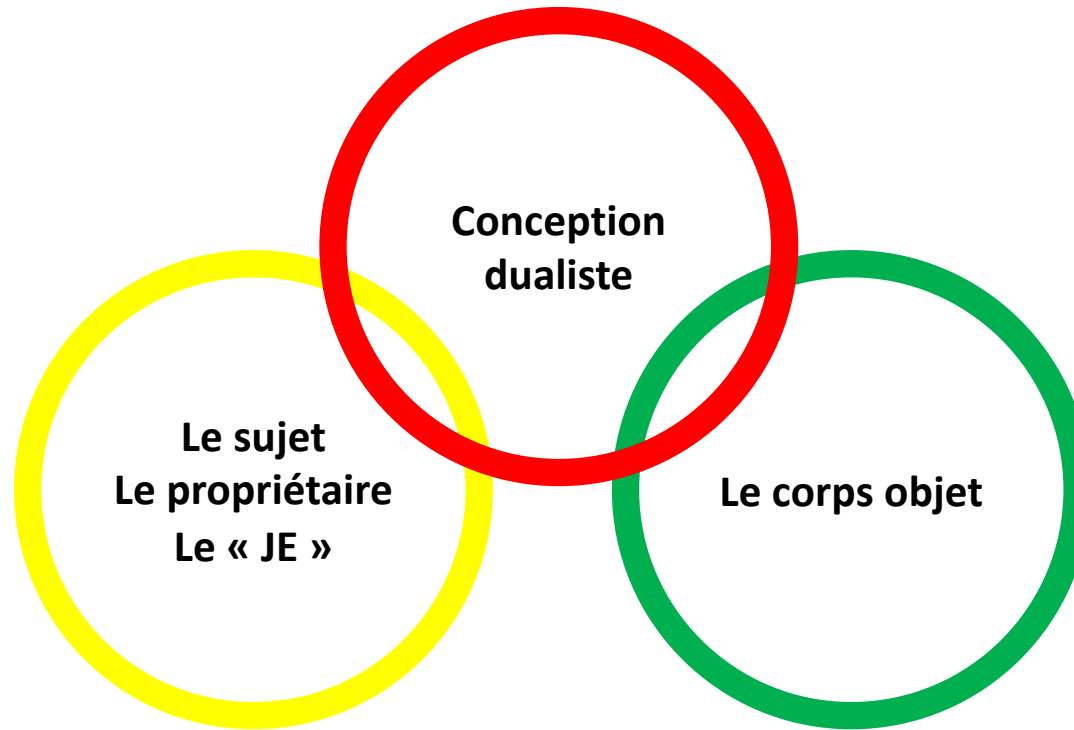
"Est-ce que je suis propriétaire de mon corps ?"

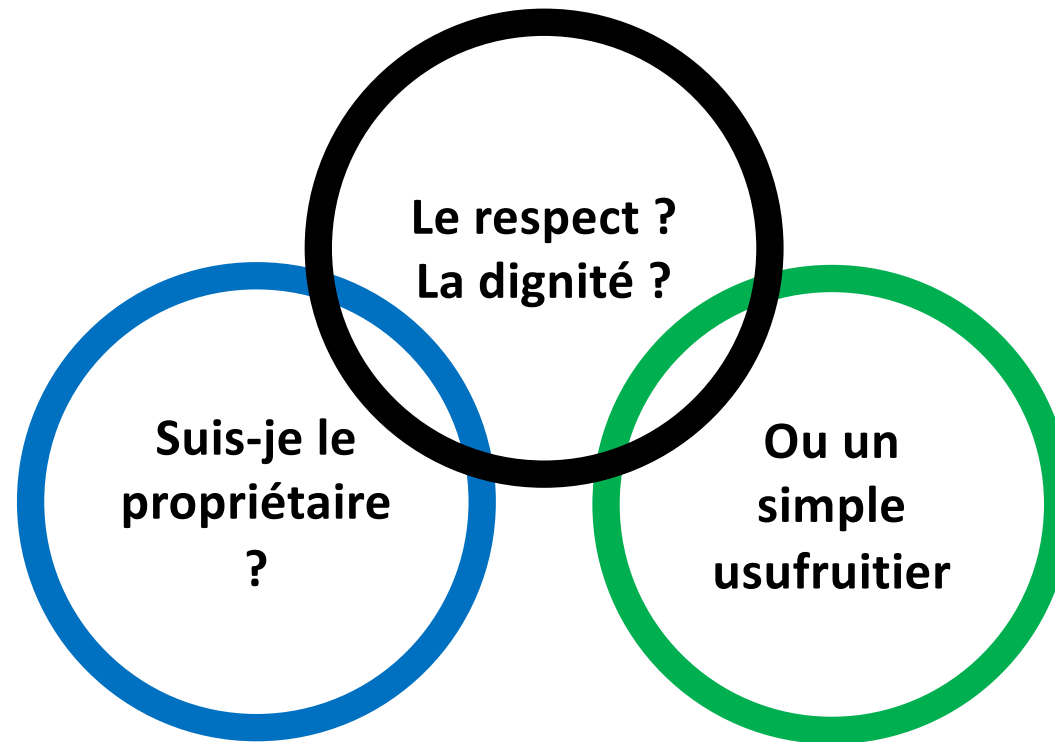
"Est-ce que je peux vendre mes organes ? »

"Est-ce que je peux laisser quelqu'un d'autre en disposer librement moyennant finance ?"



Le tutorat est gratuit. Toute reproduction ou vente est interdite.

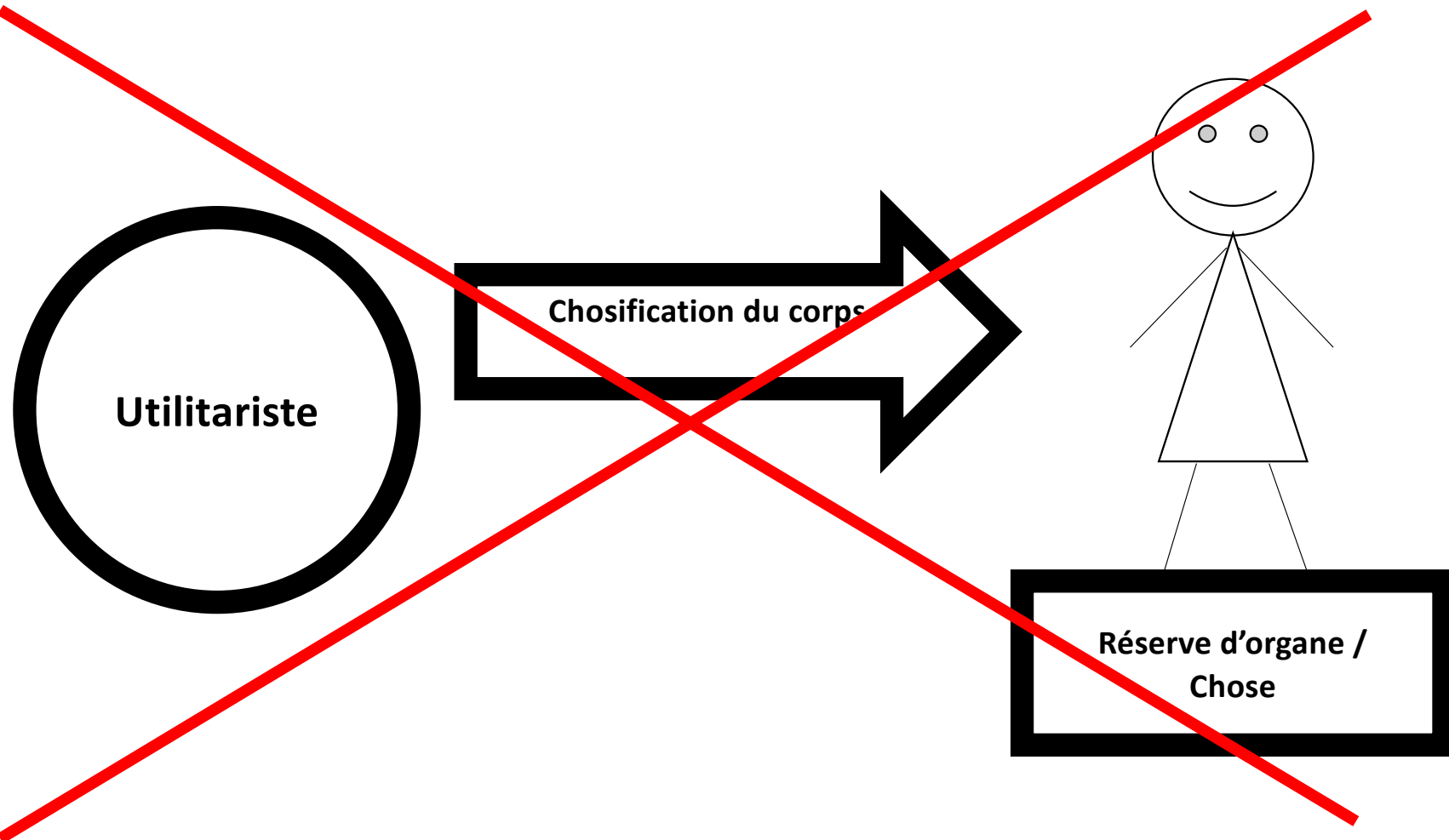




L'usufruit est le droit d'utiliser un bien et d'en percevoir les revenus sans en être propriétaire. L'usufruitier a des droits et des obligations. Le droit à l'usufruit est temporaire.



Le tutorat est gratuit. Toute reproduction ou vente est interdite.





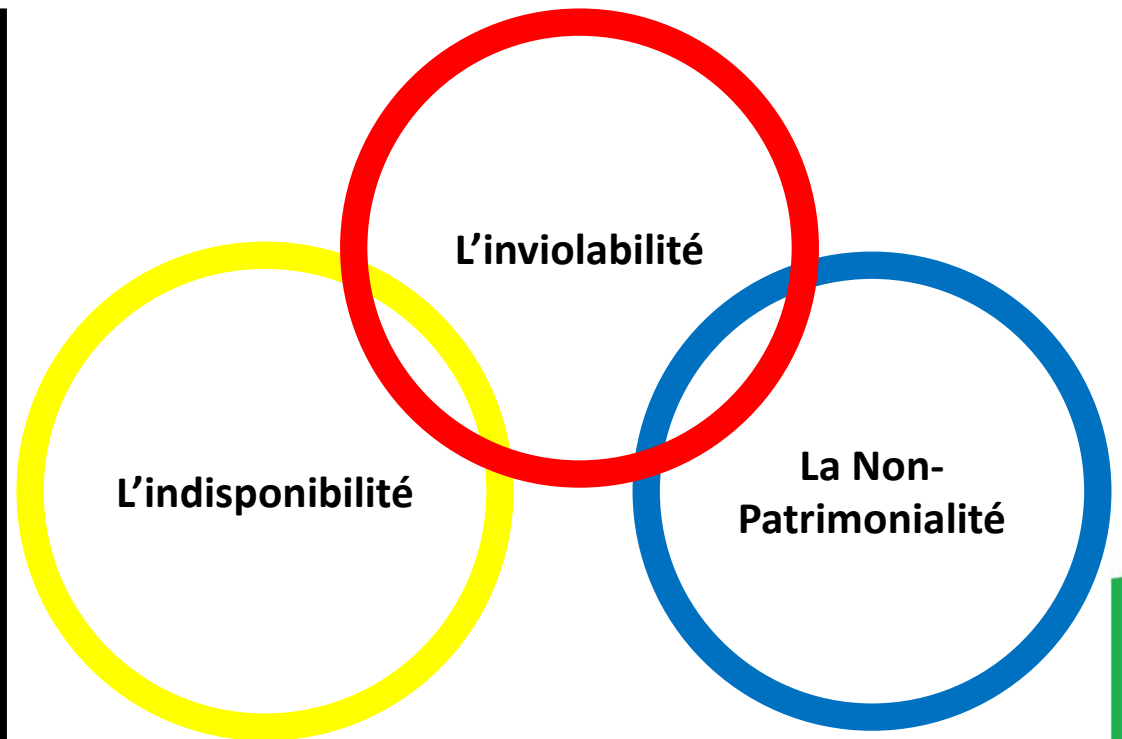
**Emmanuel Kant :
Ce qui a une dignité
n'a pas de prix parce
qu'on ne peut pas lui
trouver d'équivalent**





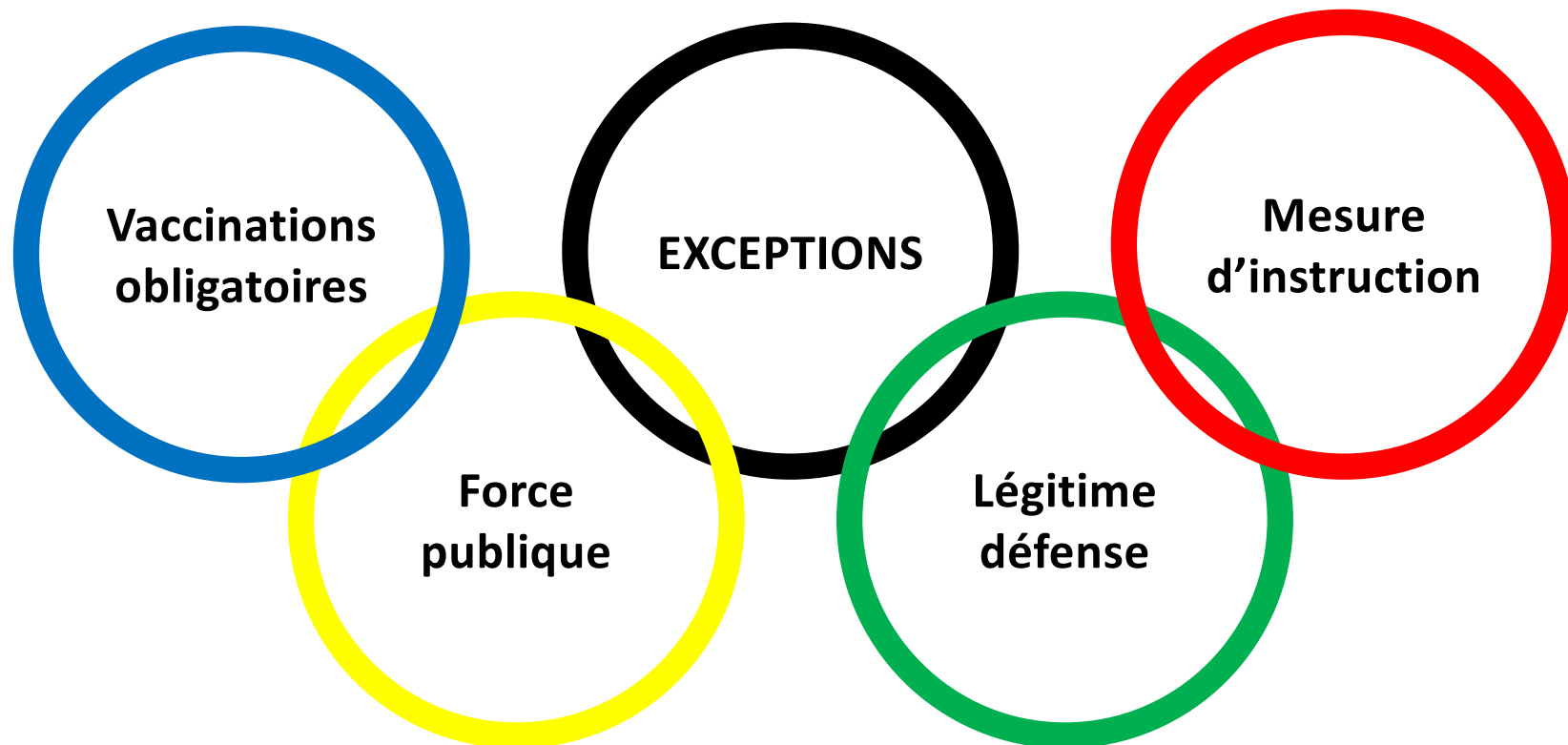
II) Les 3 grands principes protecteur du corps humain

**Article 16 du code Civil :
La loi assure la primauté de la
personne, interdit toute
atteinte à la dignité de celle-ci
et garantit le respect de l'être
humain dès le commencement
de sa vie**





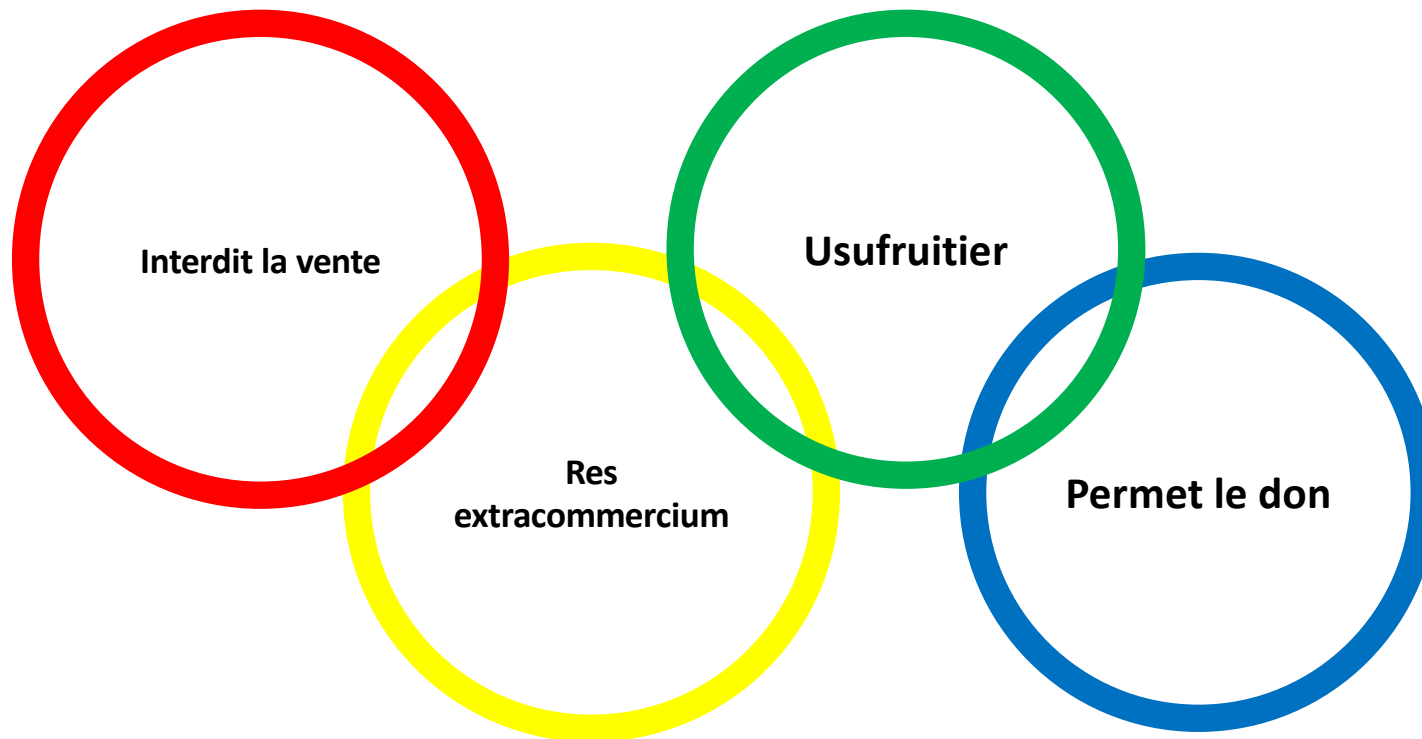
a) L'inviolabilité **=** Consentement obligatoire



Le tutorat est gratuit. Toute reproduction ou vente est interdite.

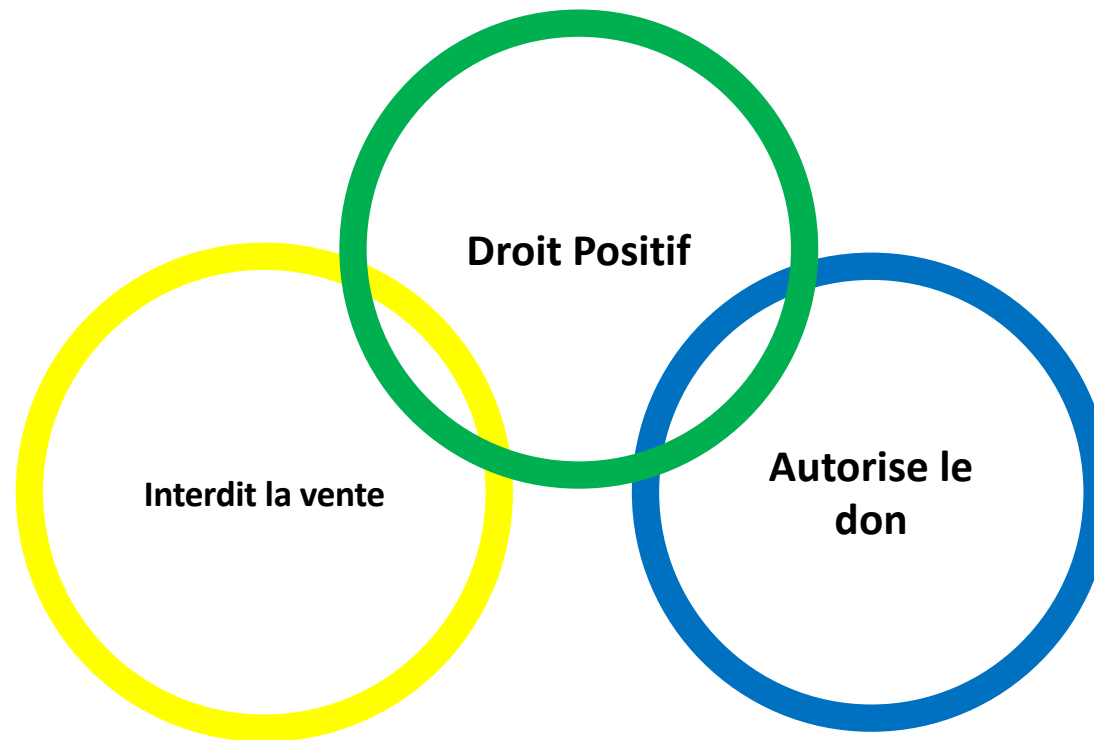


b) L'indisponibilité



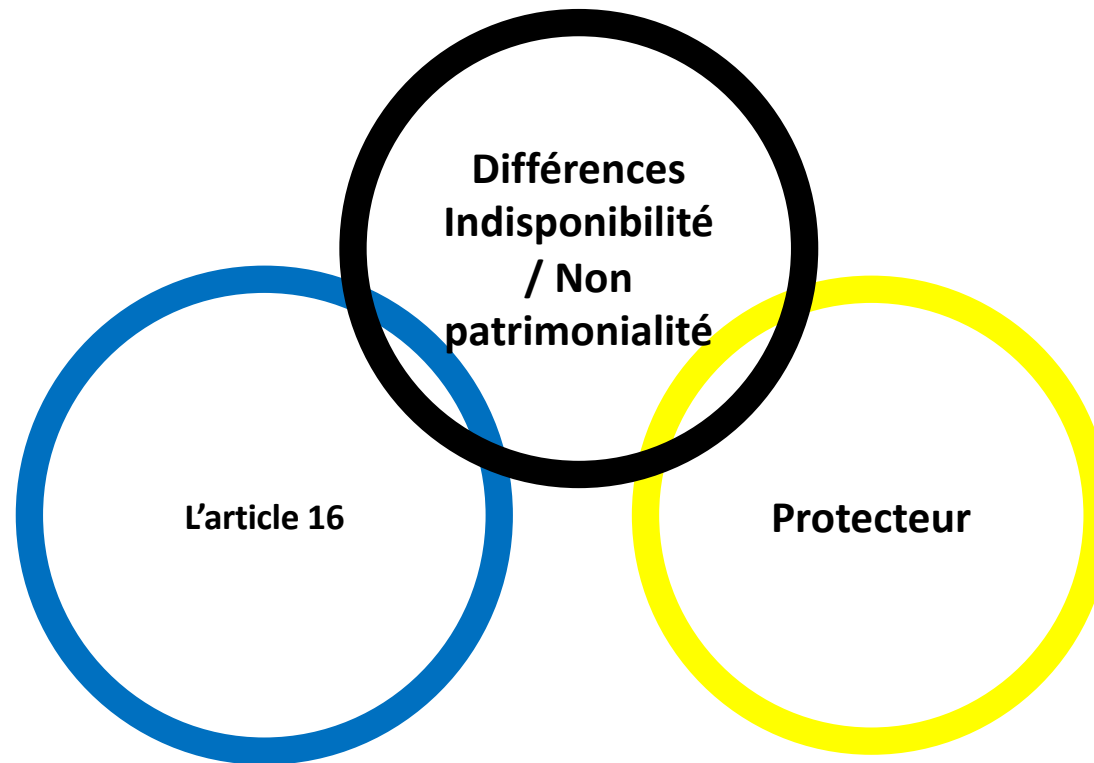


c) Non-Patrimonialité





III) Conclusion





IV) QCM

QCM 1 : A propos des principes juridiques de protections du corps humain, indiquez la(les) réponse(s) exacte(s)

- A. L'article 16 du code civil assure la protection du corps humain
- B. Le respect du corps humain doit être bilatéral, on me respecte mais je respecte aussi mon corps
- C. Mon corps est ma chose
- D. Le respect et la dignité de mon corps lui assure un prix très élevé
- E. Les réponses A,B,C et D sont fausses





IV) QCM

QCM 1 : A propos des principes juridiques de protections du corps humain, indiquez la(les) réponse(s) exacte(s)

- A. Vrai
- B. Vrai
- C. Faux : Ce n'est pas une chose
- D. Faux : le corps n'a pas de prix
- E. Faux





IV) QCM

QCM 2 : A propos des principes juridiques de protections du corps humain, indiquez la(les) réponse(s) exacte(s)

- A. Le principe d'inviolabilité rend illégale toute atteinte a mon intégrité physique
- B. Le principes d'indisponibilité se matérialise par le recueil impératif du consentement
- C. Le don de sang ou le don de gamète est une exception au principe d'indisponibilité
- D. Le don de sang ou le don de gamète est une exception au principe de non-patrimonialité
- E. Les réponses A,B,C et D sont fausses





IV) QCM

QCM 2 : A propos des principes juridiques de protections du corps humain, indiquez la(les) réponse(s) exacte(s)

- A. Vrai
- B. Faux : c'est le principe d'indisponibilité
- C. Vrai
- D. Faux : le principe de non patrimonialité AUTORISE le don
- E. Faux





**Merci pour votre écoute
Posez vos questions**



Le tutorat est gratuit. Toute reproduction ou vente est interdite.